



GEPL - Règlement du Challenge 80 cm PONEYS - 2019

Le challenge a pour objectif de récompenser les paires cavalier/poney qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des épreuves 80 cm P des concours Poneys repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J02 ou J03 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant tout poney immatriculé ou identifié à la FRBSE.

- Le cavalier peut participer avec plusieurs poneys dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.

- La paire cavalier/poney doit participer à **minimum 10 épreuves** 80 cm P et ce dans au moins 5 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL pour que ses résultats soient comptabilisés.

- Une paire cavalier/poney ne peut être reprise que dans un seul challenge d'une même catégorie (open ou poneys); dès qu'elle comptabilise le nombre de manches requis dans un challenge d'une hauteur ou catégorie supérieure, elle y est intégrée et les points accumulés dans la hauteur ou catégorie qu'elle quitte ne sont pas transférés.

- La paire cavalier/poney ne pourra avoir participé lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 90 cm (ou intitulées scolaires C2 et plus).

Epreuves : Chaque concours comprend deux épreuves comptant pour le challenge, sauf en cas d'épreuves fermées.

Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.

Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour le challenge ou non.

Répartition des points :

- Les points sont attribués aux paires cavalier/poney, de la façon suivante :
1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Éliminés ou Abandons = 0.

- Les **12 meilleurs résultats** seront pris en compte.

Remarque : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, la paire ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans les épreuves 80 cm P est classée avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, ... places.

Prix : Des cadeaux peuvent être attribués par le sponsor lors des épreuves.

En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les dix premières paires classées recevront des lots selon la grille annuelle des prix.

Sélections : - Les 25 premières paires en ordre de classement du challenge 80 cm P seront qualifiées pour la finale du Trophée des Manèges organisées par le GEPL au JIL, avec un maximum de 3 poneys par cavalier.

- Le classement de ce challenge servira de base à toute sélection nationale ou communautaire.